

# Préparation à l'Habilitation Électrique Initiale ou Recyclage

## Opérations d'ordre non électrique sur canalisations enterrées

### sous tension exécutant ou chargé de chantier BF - HF



#### STAGIAIRES

12 stagiaires max.



#### DURÉE

1 jour



#### LIEU

En centre ou intra



#### OBJECTIFS

Être capable de :

- Connaître les risques électriques liés aux opérations non électriques vis-à-vis des canalisations électriques enterrées et savoir s'en protéger et en protéger les exécutants sous son autorité.
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions.



#### PUBLIC

Toute personne amenée à diriger ou réaliser les travaux suivants :

- Dégagement d'une canalisation électrique enterrée et invisible sous tension.
- Opération non électrique à proximité d'une canalisation rendue visible après dégagement.
- Opération de nettoyage, soutènement, ripage ou encore d'ouverture de fourreau sous tension.



*Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.*



#### PRÉREQUIS

Médicalement apte.

Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.



#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques en présentiel. Support vidéo, autoformation sur programme informatique Pilocap, diaporama, livret de formation, exposés interactifs, QCM.
- Mise en situation pratique sur différentes canalisations isolées enterrées.
- Ressources pédagogiques : Décret N°2010-1118 du 22 septembre 2010 / Norme NF C 18-510 de janvier 2012 et amendement A2 de juin 2023 / ED6127 de l'INRS / Réglementation anti-endommagement des réseaux.



Contact

formation-pilocap.fr

## Préparation à l'Habilitation Électrique Initiale ou Recyclage Opérations d'ordre non électrique sur canalisations enterrées sous tension exécutant ou chargé de chantier BF - HF

### **FORMATEUR**

Formateur ayant un diplôme dans le milieu de l'électricité et une expérience de plus de 5 ans de terrain dans le domaine de l'électricité avec différents domaines

### **MOYENS TECHNIQUES**

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique dans une tranchée avec canalisation isolée sous fourreau (type chantier travaux public).

### **TARIF**

En inter à partir de 230 € HT

En intra à partir de 940 € HT / jour

### **METHODE D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.  
Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

### **SANCTION**

Attestation de formation avec un avis de niveau d'habilitation (AFF et AF).  
Cet avis fait suite à une évaluation des acquisitions théoriques et pratiques pendant la formation.  
**NB:** Le titre d'habilitation définitif est établi et délivré par l'employeur.

## CONTENU DE LA FORMATION

### TRONC COMMUN F

#### MODULE

#### SPÉCIFIQUE F

Grandeurs électriques (tension, intensité, résistance).

Courant alternatif, courant continu.

Les différents risques liés à l'électricité.

Effets du courant électrique sur le corps humain.

Les risques spécifiques aux chantiers autour des canalisations électriques isolées enterrées.

Appartenance des matériels à leur domaine de tension.

Identification des limites et des zones d'environnement BT – HTA – HTB.

Définition des symboles d'habilitations liés aux travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées.

Prescriptions liées aux opérations à appliquer par les habilités BF – HF (dégagement, nettoyage, ripage, soutènement, ouverture fourreau, protection...).

Autorisation de travail. Certificat pour tiers.

Procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique enterrée (Règle des 4A).

#### **Evaluation théorique**

### EXERCICES PRATIQUES NIVEAU BF, HF

Nommer les acteurs concernés par les travaux.

Nommer les limites de l'habilitation chiffre F

Identifier les limites et zones d'environnement.

Reconnaitre les installations BT et HT.

Définir la zone de travail.

Identifier les risques des travaux de fouilles et ceux liés aux autres canalisations (lignes électrique aériennes, autres réseaux enterrés).

Définir le mode opératoire adapté à l'opération.

Appliquer et faire appliquer les consignes spécifiques à l'opération.

Assurer la surveillance vis-à-vis des différents risques.

Appliquer la « règle des 4A »

Protéger l'installation contre tout risque mécanique et thermique.

#### **Evaluations pratiques.**

